

CONTRAT DE RESERVATION

Entre L'Éleveur : **« Husky du Vercors »**
630 Chemin de Gagnare - 26190 Sainte Eulalie en Royans - Téléphone : 06.30.72.10.28
Siret : 524 630 571 00015

Et le Réservataire :

Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Commune : _____
Téléphone : _____ E-mail : _____

Le réservataire souhaite réserver un chiot Husky au prix de base de 1.200 € avec comme critères :

- Femelle Gris et Blanc Yeux marron
 Mâle Noir et Blanc Yeux vairons (œil bleu ou vert et œil marron) : +100 €
 Blanc +300 € Les 2 yeux bleus ou vert ou particolores (marron et bleu ou vert dans le même œil) : +300 €
 Roux +300 €
 Agouti +300 € (*Agouti = robe se rapprochant le plus de celle du loup*)

Le prix de vente a été arrêté à la somme de € (..... euros), en ce qui concerne les critères choisis par le réservataire et expressément exposés ci-avant.

Dans cette somme sont inclus en totalité : la remise du chiot à partir de 8 semaines, l'identification par puce électronique, le passeport européen, les premières vaccinations, le contrat de vente, un kit chiot et une documentation conseil sur les chiots.

Le réservataire verse à cet effet la somme de trois cents euros (300,00 euros) au titre d'arrhes pour réservation par :

- Chèque à l'ordre de « Husky du Vercors » encaissé au moment de la réservation.
 Espèces
 Carte bancaire
 Virement bancaire à faire dans la semaine suivant la réservation.

Il est d'ores et déjà précisé au réservataire et accepté par celui-ci :

Que le réservataire s'engage à venir chercher son chiot au plus tard au 10 semaines du chiot sauf accord avec l'éleveur. A défaut, le présent contrat de vente sera caduc et les sommes versées acquises à l'éleveur.

Que si le chiot devait malheureusement décéder avant la vente, la somme versée sera restituée au réservataire ou sera reportée sur un autre chiot, au choix du réservataire.

Qu'au cas où malgré les engagements signés ce jour, le réservataire souhaite se dédire pour quelques raisons que ce soit, la somme versée reste acquise à l'éleveur.

Que l'éleveur s'engage à proposer au réservataire le chiot correspondant à ses critères dans les 12 mois suivant la date figurant au bas du contrat de réservation.

A défaut de pouvoir proposer au réservataire un chiot correspondant à ses critères, dans le délai de 12 mois, l'éleveur s'engage à rembourser par chèque les arrhes de 300 euros versé au réservataire.

Pour faire valoir de droit.

Fait à _____, le __ / __ / ____

« Bon pour acceptation »
Le réservataire, Prénom, Nom
Signature

Fait à Sainte Eulalie en Royans

Le __ / __ / ____

« Bon pour acceptation »
Husky du Vercors
Emmanuel BARD